

Habitat contenant du plomb

Le plomb est un métal toxique généralement présent dans les peintures des logements construits avant le 1^{er} janvier 1949. Lorsque le plomb est ingéré ou inhalé, il peut provoquer le saturnisme, qui est une maladie particulièrement grave pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. Que faire en cas de présence de plomb dans un logement ? Nous vous expliquons les informations à connaître.

La présence de plomb peut être découverte :

- à l'occasion du dépistage par un médecin d'un **cas de saturnisme**
- ou lors de la **réalisation du constat de risque d'exposition au plomb (Crep)**, qui est obligatoire en cas de vente ou location d'un logement construit **avant le 1^{er} janvier 1949**.

Et aussi...

- Diagnostic immobilier : constat de risque d'exposition au plomb (Crep)

Où s'informer ?

- Préfecture
- Préfecture de région - Île-de-France et Paris

Services en ligne

- **Formulaire : Cerfa n°12378*03 :** Maladie à déclaration obligatoire - Saturnisme et plombémie

TOUS LES SERVICES EN LIGNE

Et aussi...

- Diagnostic immobilier : constat de risque d'exposition au plomb (Crep)

Textes de référence

- Code de la santé publique : articles L1334-1 à L1334-12
Détermination de la présence de plomb
- Code de la santé publique : articles R1334-1 à R1334-9
Prescription et contrôle des travaux